

ALTERNATIVES

Les contre-récits pour combattre
le discours de haine



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

ALTERNATIVES

Les contre-récits pour combattre
le discours de haine

Rédigé par

Agata de Latour, Nina Perger, Ron Salaj
Claudio Tocchi et Paloma Viejo Otero

Édité et coordonné par

Celina Del Felice et Menno Ettema

Révisé par

Rui Gomes

ALTERNATIVES

Les contre-récits pour combattre le discours de haine

Les vues exprimées dans ce manuel ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Les droits sur cette publication sont détenus par le Conseil de l'Europe. Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit ou transmis à des fins commerciales, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, internet, etc.) ou mécanique, photocopie, enregistrement ou de toute autre manière – sans l'autorisation écrite préalable de la Division de l'information publique et des publications, Direction de la communication du Conseil de l'Europe (publishing@coe.int).

La reproduction d'extraits de cette publication est uniquement autorisée à des fins pédagogiques non commerciales et à condition que la source soit correctement citée.

Toute autre correspondance concernant ce document est à adresser au Service de la Jeunesse du Conseil de l'Europe :

Centre européen de la Jeunesse
30, rue Pierre de Coubertin
F- 67075 Strasbourg cedex - France
Courriel : youth@coe.int

Crédits photos de couverture (de gauche à droite) :

Rui Gomes
Mikko Toivonen

Illustrations : © Studio1 web & design

Mise en page : Studio1 web & design

Imprimé en France

ISBN: 978-92-871-8460-3

© Conseil de l'Europe, 2017



Thorbjørn Jagland
Secrétaire Général
du Conseil de l'Europe

PRÉFACE

Dans l'Europe d'aujourd'hui, le discours de haine est l'une des formes d'intolérance et de xénophobie qui prolifèrent le plus. En particulier, internet est fréquemment utilisé à mauvais escient pour diffuser de la propagande et diffamer certains groupes ou personnes. De plus en plus, nous observons dans le discours politique dominant un mélange toxique de discours de haine, de fausses informations et de « faits alternatifs » mettant en péril la liberté et la démocratie.

Cette tendance contraste vivement avec les valeurs et les objectifs du Conseil de l'Europe, qui œuvre à la promotion des droits de l'homme sur tout le continent. Notre organisation joue un rôle pionnier en matière de définition du discours de haine et de dénonciation de ceux qui le profèrent. Nous accordons une grande importance à l'éducation, car elle est le meilleur antidote à la haine. C'est pourquoi nous menons des actions avec nos États membres pour que les jeunes citoyens apprennent la tolérance et les valeurs démocratiques. Notre Mouvement contre le discours de haine mobilise des jeunes de toute l'Europe qui, en dénonçant les préjugés qu'ils rencontrent, construisent ensemble un espace numérique plus respectueux.

ALTERNATIVES est notre dernier outil en date contre la haine. Les discours de haine les plus néfastes passent souvent par des histoires simples, maintes fois répétées sous différentes formes. Les migrants qui « volent notre travail », par exemple, ou encore l'allégation récurrente chez les extrémistes selon laquelle l'Islam serait « menacé ». Personne ne vient contester la plupart de ces récits, soit parce qu'ils se sont banalisés, soit parce qu'ils sont habilement formulés.

Le présent manuel aidera les jeunes et les éducateurs à affronter, déconstruire et remplacer les récits haineux. Il n'y a pas de solution miracle : le lecteur ne trouvera pas dans ces pages un message, un slogan ou une caricature unique qui répondrait à tous les discours de haine. Cependant, ce guide vous aidera à identifier les récits dangereux qui minent nos communautés. Plus important encore, vous y trouverez des méthodes éprouvées pour proposer des alternatives solides. Il ne s'agit pas simplement de raconter une histoire différente, mais d'élaborer un récit plus véridique de notre monde, un récit qui encourage la remise en cause des préjugés et l'exercice de l'esprit critique et favorise une meilleure compréhension mutuelle.

Je vous souhaite de tirer le meilleur parti de ce manuel, qui arrive à point nommé.

REMERCIEMENTS

Nous remercions celles et ceux qui ont contribué à ce manuel, et en particulier :

- les personnes et organisations qui ont partagé leurs idées, expériences et bonnes pratiques, notamment l'équipe de la campagne menée par la Communauté française de Belgique, qui a testé une version provisoire de ce manuel, et Marius Jitea, pour sa contribution à la collecte de bonnes pratiques ;
- Salvador Sala (Groupe d'experts ad-hoc sur les compétences pour une culture démocratique), Gavan Titley (Université nationale d'Irlande), Anca-Ruxandra Pandea (conseillère pédagogique au Centre européen de la jeunesse de Budapest) et tous les participants au groupe de travail sur le thème de ce manuel.
- Les participants et les formateurs de la formation «We Can!» qui s'est tenue en mars 2017, au Centre européen de la jeunesse de Strasbourg, ainsi que László Földi, animateur de communauté en ligne de la campagne, pour leurs commentaires avisés sur la première version du manuel.

Nous nous sommes efforcés autant que possible de citer les sources des textes et les auteurs des activités. Nous vous prions de bien vouloir excuser toute inexactitude ou omission éventuelle, à laquelle nous remédierons dans la prochaine édition.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 – PRÉSENTATION DU MANUEL

1.1. Présentation des concepts essentiels.....	9
1.2. Pourquoi ce manuel ?.....	13
1.3 Utiliser les récits contre le discours de haine.....	17
1.4 Objectifs du manuel.....	19
1.5 A qui s'adresse ce manuel?.....	20
1.6 Approche pédagogique.....	22
1.7 La campagne <i>Mouvement contre le discours de haine</i>	23
1.8 Structure du manuel.....	25

CHAPITRE 2 – LE DISCOURS DE HAINE

2.1 Définition du discours de haine.....	31
2.2 Catégories pour l'analyse sociale du discours de haine.....	35
2.3 Qui est visé par le discours de haine ?.....	38
2.4 Deux exemples de discours de haine en Europe.....	39

CHAPITRE 3 – DISCOURS DE HAINE EN LIGNE ET RÉSEAUX SOCIAUX

3.1 Communiquer à l'heure du Web 2.0.....	45
3.2 Le discours de haine vu par les entreprises de réseaux sociaux.....	48
3.3 Rôle de la maîtrise d'internet.....	52
3.4 Faire campagne via les réseaux sociaux.....	55

CHAPITRE 4 – LES RÉCITS

4.1 Pourquoi parler des récits ?.....	59
4.2 C'est quoi cette histoire ?.....	62
4.3 Les récits comme cadres d'action : deux exemples.....	67

CHAPITRE 5 – CONTRE-RÉCITS ET RÉCITS ALTERNATIFS

5.1 Introduction.....	77
5.2 Contre-récits ou récits alternatifs ?.....	79
5.3 Contre-messages : occuper l'espace public.....	80
5.4 Récits alternatifs : bousculer les discours établis.....	81
5.5 Une approche narrative fondée sur les droits de l'homme.....	82
5.6 Le récit, un outil parmi d'autres.....	86

CHAPITRE 6 – UNE ACTION QUI SE PRÉPARE

6.1 On peut le faire!.....	92
6.2 Répondre par les droits de l’homme.....	93
6.3 Apprendre en agissant	94
6.4 Difficultés d’une campagne, en ligne et hors ligne.....	96
6.5 Types d’engagement.....	97
6.6 Émotions, sécurité et bien-être	99
6.7 Le pouvoir des mots	102
6.8 Légitimité.....	105
6.9 Trouver des soutiens.....	108
6.10 Ressources humaines et matérielles.....	109
6.11 Se documenter	110

CHAPITRE 7 – VOTRE CAMPAGNE ÉTAPE PAR ÉTAPE

7.1 Phase 1 : Analyse du récit oppressif.....	117
7.2 Phase 2 : Conception du contre-récit.....	129
7.3 Phase 3 : Mise en œuvre.....	143
7.4. Phase 4 : Suivi et évaluation.....	151

ANNEXES

Annexe 1 : Questions fréquentes	160
Annexe 2 : Déclaration universelle des droits de l’homme (résumé).....	162
Annexe 3 : La Convention européenne des droits de l’homme et ses protocoles	163
Annexe 4 : Exemple de déroulé d’une session	165
Annexe 5 : Bibliographie commentée	167
Annexe 6 : Glossaire	170

PRÉSENTATION DU MANUEL

Ce manuel vous guidera dans l'élaboration de contre-récits et de récits alternatifs pour lutter contre le discours de haine et promouvoir les droits de l'homme, notamment dans les environnements en ligne. Le manuel propose des outils et approches d'éducation et de communication, en ligne et hors ligne, pour saper les récits qui appuient et légitiment le discours de haine. Il vise à élargir la panoplie des éducateurs, militants et travailleurs de jeunesse qui pratiquent déjà l'éducation aux droits de l'homme ou souhaitent la pratiquer. Il s'inscrit dans le contexte du Mouvement contre le discours de haine, campagne de jeunesse du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme en ligne.

Ce chapitre introductif explique le pourquoi d'un manuel sur les récits alternatifs comme outils contre le discours de haine, en particulier sous l'angle de l'éducation aux droits de l'homme. Le chapitre précise également les objectifs du manuel, son public cible et sa contribution aux activités du [Mouvement contre le discours de haine](#). Il offre de brèves définitions des principaux termes utilisés : discours de haine, récit, contre-récit et récit alternatif, qui seront plus amplement détaillés dans les chapitres suivants. Ce chapitre présente, enfin, l'organisation du manuel.

1.1 | PRÉSENTATION DES CONCEPTS ESSENTIELS

DISCOURS DE HAINE

Le discours de haine, tel que défini par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, couvre toutes les formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haine fondées sur l'intolérance, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination et d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration.

Pour la campagne *Mouvement contre le discours de haine*, d'autres formes de discrimination et de préjugés comme l'antitsiganisme, la christianophobie, l'islamophobie, la misogynie, le sexisme et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre relèvent clairement du discours de haine.

DISCOURS DE HAINE EN LIGNE

Le discours de haine en ligne est un phénomène particulièrement préoccupant. Internet a ouvert de nouveaux espaces de communication et d'échanges, mais avec moins de contraintes : les internautes peuvent se cacher derrière la distance et l'anonymat pour exprimer leur haine des autres. En outre, on peut facilement y partager et propager la haine, en commentant et en repostant par exemple. Les messages de haine entament alors une nouvelle vie, au-delà des messages d'origine. Les effets sur la cible du discours de haine peuvent être dévastateurs ; mais c'est aussi toute la société qui est touchée¹.

RÉCIT / NARRATION

Pour la version française du présent ouvrage, nous avons choisi de traduire l'anglais *narrative* par un terme d'usage courant : « récit ». Cependant, dans plusieurs langues influencées par le latin, le mot signifiant « récit » vient du latin *narratio, narrationis*. C'est le cas de l'anglais, mais aussi de l'espagnol (*narrativa*) ou du roumain (*narativ*). À l'image du français « narration », équivalent soutenu de « récit », ces termes sont signalés dans les dictionnaires comme des synonymes assez formels du mot « histoire » ou comme désignant des genres littéraires tels que le roman ou la prose. Raconter, « narrer », c'est dire une histoire, exposer une suite de faits ou d'expériences réels ou imaginaires.

Les termes de « récit » et d'« histoire » sont interchangeable lorsqu'ils ont la même signification générale : pour élaborer un récit comme pour raconter une histoire, il faut une intrigue et des personnages. Il faut donc imaginer des personnes, les rôles qu'elles vont jouer dans l'histoire et l'enchaînement des événements et des actions. Afin d'être plausibles, d'intéresser et de convaincre, les récits combinent souvent des éléments réels et fictifs. Par exemple, beaucoup d'histoires pour enfants ont deux personnages principaux : un prince et une princesse. Selon l'intrigue typique, la princesse a été enlevée, un prince vient la délivrer, ils se marient, vivent heureux et ont beaucoup d'enfants.

Les histoires reflètent souvent les idées et conceptions dominantes, au sein d'une société, sur le monde tel qu'il devrait aller et sur ce qu'on juge possible et normal. Par exemple, les histoires de princes et de princesses s'inscrivent dans une « histoire englobante » concernant les rapports de pouvoir et les relations hommes-femmes. L'histoire d'une princesse présentée comme faible et impuissante, sauvée par un prince dépeint comme fort et astucieux, renforce un récit de rapports inégaux entre hommes et femmes, conformément à une certaine attente sociale. Ce n'est pas toujours le cas : d'autres contes traditionnels montrent des personnages féminins forts et présentent le prince différemment. Le même récit sous-jacent peut donner lieu à de nombreuses histoires. À l'inverse, des changements de personnages, d'intrigue et de contexte peuvent modifier le récit.

CONTE DE FÉES

Aurore, jeune et belle princesse, vivait dans un château. Une sorcière prédit qu'un jour, elle se piquerait le doigt sur le fuseau d'un rouet et tomberait dans un sommeil de plusieurs années. À 16 ans, Aurore se piqua le doigt sur un fuseau et s'endormit. Au bout de cent ans, un courageux prince la retrouva, tomba amoureux d'elle et l'embrassa, ce qui rompit le charme. Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants.

Récits

Récits autour du genre : les princesses sont sauvées par des princes. Hommes et femmes se marient et se reproduisent.

Récits autour de l'organisation politique : les pays sont dirigés par de sages et nobles rois et reines, qui héritent le pouvoir de leurs parents (monarchie).

On peut définir le récit comme un exposé et une interprétation logiques, ayant une cohérence interne, d'événements ou d'informations liés entre eux et ayant un sens pour le lecteur/l'auditeur. Dans l'exemple du prince et de la princesse, il existe deux niveaux d'interprétation. « Le courageux prince a sauvé la princesse » en est un ; mais il ne faut pas négliger la vision des rapports hommes-femmes présente dans cette histoire. Chaque « petit » conte ou récit contient et transmet un système de valeurs, c'est-à-dire une idée de ce qu'est un comportement louable et normal.

Le problème naît lorsque tous les « petits récits » racontent le même « grand récit », présenté comme le seul possible. Par exemple, dans de nombreux contextes, les femmes non mariées ou les couples homosexuels subissent une discrimination car ils n'entrent pas dans la vision dominante des rôles et des relations de genre. Lorsqu'on présente un récit comme le seul qui vaille ou comme le seul normal, en refusant les alternatives ou, dans les cas extrêmes, en incitant à la violence contre ceux qui le remettent en question, on s'attaque aux fondements d'une société plurielle et diverse, à commencer par la liberté de pensée, la liberté de religion et de conviction, etc. Le problème s'aggrave encore dans le cas de récits violents et extrémistes, dont ce qu'on appelle le discours de haine.



- Quels termes avez-vous entendus autour de vous pour désigner les récits, les histoires, le discours de haine ?
- Que signifient-ils ?
- Sont-ils différents ou proches des définitions de base qui en sont données ici ?

CONTRE-RÉCIT ET RÉCIT ALTERNATIF

Parler de contre-récit et de récit alternatif n'a de sens que si on sait contre quoi on lutte ou à quoi on offre une alternative. Ce manuel s'intéresse aux récits qui s'opposent au discours de haine ainsi qu'à la violence et à la discrimination qu'il propage, justifie ou diffuse, ou qui proposent des alternatives à ce discours.

Les contre-récits et récits alternatifs combattent le discours de haine en discréditant et en déconstruisant les récits sur lesquels il repose. Ils proposent aussi des récits fondés sur les droits de l'homme et les valeurs démocratiques, telles que l'ouverture, le respect de la différence, la liberté et l'égalité. Pour cela, ils peuvent offrir des informations différentes et précises, employer l'humour, faire appel aux émotions sur les thèmes traités, ou adopter des perspectives et points de vue différents. Dans l'image humoristique ci-dessous, par exemple, on voit que la princesse se sent assez forte et confiante pour demander l'égalité d'accès aux chances et aux ressources, offrant un récit alternatif aux récits dominants fondés sur l'inégalité des sexes.



Inspiré d'un mème de The Social Cinema²

Le terme le plus bref, « contre-récit », est souvent utilisé notamment dans le travail contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Il souligne la nécessité de déconstruire et d'affaiblir les récits violents qui peuvent attirer, en particulier les jeunes. Le recours au terme « récit alternatif » souligne l'importance de mettre en avant des exposés différents, ainsi que des alternatives qui ne soient pas uniquement le négatif des récits qu'elles cherchent à contrer, évitant de les renforcer ou de les accréditer en restant centrées sur eux.

En pratique, la limite entre les deux termes est souvent floue, puisque tout contre-récit suppose un récit alternatif ou y renvoie implicitement. Ce manuel utilise les deux termes ou l'un des deux, en fonction de ce sur quoi il veut mettre l'accent. Dans tous les cas, il part de l'idée qu'il ne suffit pas de s'opposer aux récits violents, de les dénoncer et de les déconstruire. Il est important de proposer, de développer et de diffuser des récits alternatifs, non excluants et fondés sur les droits de l'homme.

Ce manuel, comme la campagne *Mouvement contre le discours de haine*, adopte à dessein une approche fondée sur les droits de l'homme. Tout contre-récit ou récit alternatif repose ainsi sur deux idées centrales :

- les droits de l'homme sont le fondement des récits qui luttent contre le discours de haine.
- les récits fondés sur les droits de l'homme jouent un rôle important pour les stratégies d'émancipation et de transformation des jeunes, et plus encore pour les jeunes qui ont eux-mêmes diffusé un discours de haine ou qui en ont été la cible directe.



- Dans quels cadres avez-vous entendu parler pour la première fois de récits, de contre-récits, de récits alternatifs ?
- Quels sont les principaux récits courants dans votre contexte ?
- Que disent-ils des rapports de pouvoir au sein de votre milieu social ?

1.2 | POURQUOI CE MANUEL ?

Ce manuel est né de la convergence de plusieurs tendances : premièrement, les besoins et les expériences de la campagne *Mouvement contre le discours de haine* ; deuxièmement, les difficultés que traverse actuellement la culture de la démocratie et des droits de l'homme et les efforts visant à les résoudre ; et troisièmement, la nécessité de trouver des outils pour lutter contre l'extrémisme violent et le terrorisme, en particulier en ligne, tout en s'appuyant sur les expériences passées. Tout cela a fortement influencé les objectifs du manuel et les approches qu'il recommande.

AJUSTER LA CAMPAGNE *MOUVEMENT CONTRE LE DISCOURS DE HAINE*

Participants et organisateurs de la campagne contre le discours de haine ont entamé un processus d'évaluation, afin de réfléchir aux méthodes de la campagne 2013-2015 et à son impact. L'une des remarques récurrentes est la suivante : les acteurs de la campagne ont souvent visé les *causes* et les *motivations générales* du discours de haine. Par exemple, ils ont mené des projets de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'homme. Ils se sont également centrés sur les *moyens de diffusion* du discours de haine, en prônant par exemple le retrait ou le signalement des messages haineux. Enfin, ils ont visé les *auteurs/diffuseurs* du discours de haine, par exemple en déposant plainte ou en discréditant l'anonymat.

Les actions centrées sur la *teneur* du discours de haine ont été moins nombreuses. Les contre-récits, qui pointent la *teneur* ou le texte même des messages haineux, semblent donc particulièrement utiles et nécessaires. Un contenu haineux pourrait être neutralisé par la création et le déploiement d'histoires et d'interprétations de la réalité autres que celle présentée.

Ces réflexions ont été prises en compte dans la planification de la deuxième phase de la campagne. En adoptant sa stratégie de campagne 2015-2017, le Conseil mixte pour la jeunesse a appelé à compléter par des contre-récits les outils de signalement et d'éducation existants. Il a proposé la mise au point d'un outil en ligne, simple à utiliser, pour aider les acteurs de la campagne à recourir aux contre-récits et aux récits alternatifs face au discours de haine.

En réponse à ces attentes, en février 2016, un groupe d'experts a pesé les atouts et les défis représentés par l'élaboration de ce manuel et par le recours aux contre-récits comme outils stratégiques au service de la campagne. Le groupe, composé d'acteurs des secteurs de la jeunesse et des droits de l'homme, de pédagogues, d'universitaires et de spécialistes des médias, a proposé des paramètres et des lignes directrices et identifié les principaux contenus du manuel. Ce dernier a été rédigé collectivement par des membres du groupe, et enrichi d'exemples de pratiques issues des partenaires et des campagnes menées dans différents pays.

La réflexion sur l'impact et le suivi de la campagne s'est tenue dans un contexte de grandes difficultés pour l'Europe, soumise entre autres aux répercussions des mesures d'austérité, aux conséquences des attentats terroristes et à la montée de la xénophobie et de l'islamophobie. Pour ceux qui cherchent à les résoudre, qu'ils soient responsables politiques, éducateurs ou jeunes citoyens, la complexité des questions qui se posent aujourd'hui a quelque chose d'intimidant. Les réponses ne sont ni simples ni faciles à appliquer ; mais elles sont indispensables. Il faut voir dans les défis actuels l'occasion de réfléchir et de mener des actions constructives.

DÉFENDRE LES DROITS DE L'HOMME, MISSION DU CONSEIL DE L'EUROPE

Au niveau institutionnel, les efforts de promotion et de préservation des valeurs inscrites dans la Convention européenne des droits de l'homme se sont intensifiés. Les nouvelles normes de droits de l'homme, comme celles affirmées dans la Convention d'Istanbul³ (prévention et lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) et la Convention de Lanzarote⁴ (protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels), traduisent un consensus entre les 47 États membres en faveur de l'extension et du renforcement des droits de l'homme pour tous.

Les attentats terroristes perpétrés dans des villes européennes, qui ont fait des milliers de victimes, ont mis à mal ces réalisations. Le Conseil de l'Europe a réagi par un plan d'action qui cherche à préserver les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit dans la lutte contre le terrorisme et les mesures pour l'éviter ; notamment, son Comité des Ministres a adopté en mai 2015 un plan d'action intitulé « Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme » (2015-2017)⁵. L'un de ses principaux objectifs est de prévenir et de combattre la radicalisation violente à travers des mesures éducatives et sociales. Le Plan d'action souligne l'importance de l'éducation et des interventions auprès des jeunes pour les mesures de prévention :

Il est nécessaire de prendre des mesures pour prévenir la radicalisation violente et renforcer la capacité de nos sociétés à rejeter toutes les formes d'extrémisme. L'éducation formelle et l'éducation informelle, les activités de jeunesse et la formation des acteurs clés (y compris dans le secteur des médias, dans les domaines politiques et dans le secteur social) ont un rôle essentiel à cet égard.

Le Plan d'action cite spécifiquement la nécessité d'opposer des contre-récits au détournement de la religion et l'importance de s'approprier l'espace médiatique en ligne pour l'engagement civique et la citoyenneté démocratique :

Nous avons besoin de mieux comprendre comment les médias sociaux et internet servent de vecteur de radicalisation. Nous devons aussi nous attacher davantage à empêcher la diffusion d'idées extrémistes et le recrutement de combattants terroristes au moyen des nouveaux réseaux de communication. Il s'agira notamment d'élaborer un contre-discours convaincant, qui s'appuie sur des initiatives locales, et de le diffuser au moyen des mêmes réseaux de communication.

Ce Plan d'action comprend l'extension et le renforcement du Mouvement contre le discours de haine (2015-2017), notamment en fournissant :

des outils pratiques aux autorités nationales qui souhaitent former des éducateurs, des travailleurs de jeunesse, des travailleurs sociaux et des membres des services répressifs, ainsi qu'en produisant et en diffusant largement des articles destinés aux enfants, aux jeunes, aux parents et aux autres adultes par l'intermédiaire des établissements scolaires, des universités, des MJC et des organisations de jeunesse.

L'élaboration du présent manuel est un élément de ce plan d'action. Elle prolonge les travaux engagés de longue date par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe pour fournir des outils pratiques solidement ancrés dans les droits de l'homme contre toutes les formes de discours de haine, d'intolérance et de discrimination. Le manuel s'inscrit dans le sillage des campagnes de jeunesse « Tous différents, tous égaux », contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance, et dans celui des réalisations du programme Éducation aux droits de l'homme, dont notamment les manuels *Repères* et *Repères Juniors*.

S'INSPIRER DES EXPÉRIENCES PASSÉES POUR CRÉER DE NOUVEAUX OUTILS

Bien que le terme de « contre-récit » soit davantage connu dans le contexte des travaux contre la radicalisation et l'extrémisme violent, le recours aux récits pour prévenir la violence et l'oppression est une tradition déjà ancienne dans plusieurs disciplines et domaines professionnels. La méthode des contre-récits a été utilisée, par exemple, dans le travail social, en psychologie, en sciences politiques, en médiation et en journalisme. Johan Galtung, spécialiste des sciences de la paix, a forgé en 1996 le terme de « violence culturelle » et expliqué que tout aspect d'une culture ou d'une idée, comme les récits, les chansons ou la langue, peut être utilisé pour légitimer la violence directe ou la violence structurelle (structures qui engendrent et perpétuent l'injustice).

Les discours contre l'oppression et l'injustice invoquent traditionnellement des idéaux communs de respect de la dignité humaine, comme l'illustre l'histoire des mouvements pour les droits de l'homme. Beaucoup d'organisations et de mouvements sociaux ont utilisé le récit pour contrer des idées et stéréotypes négatifs qui incitaient à la violence ou la légitimaient. On peut citer la Anti-Defamation League, fondée en 1913 aux États-Unis pour « stopper la diffamation des Juifs et assurer à tous la justice et l'égalité de traitement ». Autre exemple, la Fondation Anne Frank, à Amsterdam, a été pionnière dans l'utilisation du récit, qu'elle intègre à ses programmes éducatifs depuis 1957. Le célèbre *Journal d'Anne Frank* a beaucoup marqué les esprits et a été largement utilisé comme ressource pédagogique. Plus récemment, en 2016, le [Réseau de sensibilisation à la radicalisation](#)⁶ a produit des récits contre la radicalisation et l'extrémisme, entre autres sous forme de vidéos⁷.

Inspiré de ces expériences, mais explicitement axé sur l'éducation aux droits de l'homme, ce manuel est une contribution supplémentaire au développement du recours aux contre-récits et aux récits alternatifs.



- De quelles connaissances auriez-vous besoin pour lutter contre le discours de haine dans votre contexte ?
- De quoi/de quelles connaissances les jeunes avec lesquels vous travaillez auraient-ils besoin pour pouvoir agir ?

1.3 | UTILISER LES RÉCITS CONTRE LE DISCOURS DE HAINE

LE DISCOURS DE HAINE REPOSE SUR DES PRÉJUGÉS ET DES STÉRÉOTYPES NÉGATIFS

Il est très difficile de modifier des préjugés ; le plus souvent, ils résistent à toute démonstration, comme le montre la bonne santé dont jouissent les théories du complot. Pour ceux qui croient que l'homme n'a jamais marché sur la lune, les images de Neil Armstrong posant le pied sur le sol lunaire peuvent être des faux, et il manque une photo de la personne qui prend la photo... On ne peut non plus combattre les préjugés par d'autres préjugés. Il faut les contredire ou les contrebalancer par d'autres faits et stratégies, pour inciter les personnes concernées à voir d'autres facettes de la réalité et, peut-être, à l'interpréter autrement.

LES RÉCITS REPRODUISENT LES PRÉJUGÉS ET LES STÉRÉOTYPES

Nous partons souvent du principe que les histoires sont vraies, surtout si elles semblent crédibles et viennent de personnes en qui nous avons confiance ou qui détiennent une forme de pouvoir politique, social, économique ou culturel. Apparemment, beaucoup de gens connaissent quelqu'un qui connaît quelqu'un qui a rencontré quelqu'un qui a fraudé pour toucher des allocations. Même si d'après les statistiques, ce type de comportement est trop rare pour compromettre le système de sécurité sociale, certains croiront toujours que ce sont les pauvres (ou les immigrés) qui « coulent la Sécu ».

LES RÉCITS SONT TRÈS PUISSANTS EN LIGNE

Les récits façonnent la manière dont nous pensons et comprenons le monde ; et ils circulent énormément en ligne. Les récits mis en ligne entament souvent une nouvelle vie, étant donné qu'on peut les commenter anonymement et avec un sentiment d'impunité. Ils sont influents, parce qu'ils touchent un large public et circulent sur de multiples plates-formes. Ils sont puissants, parce qu'ils contribuent à définir ce qui est perçu comme normal et socialement acceptable, par exemple sous forme de blagues ou de vidéos partagées avec d'autres internautes. Pression des pairs, surexposition de la sociabilité en ligne, confiance accordée aux outils de communication : tout cela rend les jeunes très influençables en ligne. Ils le deviennent encore plus s'ils connaissent mal le fonctionnement d'internet et des médias. En l'absence de médiation, les récits en ligne peuvent sembler crédibles et, même exagérés ou artificiels, ils ont un réel impact sur la perception que les jeunes ont du monde.

Certains récits sont utilisés pour justifier la violence et pour y inciter. La propagande extrémiste utilise des récits fondés sur des idéologies violentes et excluantes, qui présentent des visions polarisées du monde (« nous » contre « eux ») et jouent sur la peur, la colère et le ressentiment. Les extrémistes appliquent des tactiques personnalisées, tenant compte des besoins et des émotions des jeunes. Leur communication en ligne est conçue pour paraître sincère et amicale, pour susciter un sentiment d'appartenance et l'impression de participer à quelque chose d'héroïque. Les recherches montrent que les stéréotypes négatifs et les récits extrémistes contribuent fortement à rendre la violence acceptable et à générer des comportements violents. Bien que ces comportements ne puissent s'expliquer uniquement par la présence d'un récit haineux, il s'agit d'un facteur non négligeable.

LES RÉCITS PLAIDENT POUR LES DROITS DE L'HOMME

L'espace en ligne est aussi occupé par des récits en faveur des droits de l'homme. Des particuliers et des communautés militantes utilisent internet pour élaborer et diffuser des récits d'espoir et de respect des droits de l'homme. Les récits émancipateurs ne manquent pas dans l'histoire récente ; citons par exemple la campagne en ligne [HeforShe](#)⁸ (pour l'égalité des sexes) ou le Mouvement contre le discours de haine, dans lequel ce manuel s'inscrit. Dans les deux cas, des jeunes mettent en avant, via des actions en ligne, des récits fondés sur les droits de l'homme et sur les valeurs démocratiques de respect de la différence, de liberté et d'égalité.

N'Y A-T-IL QUE L'AMOUR ET LA JUSTICE QUI COMPTENT ?

L'attrait des récits de haine tient souvent à ce qu'ils reposent sur des idéaux d'amour et de justice – amour de la patrie, de la famille, de Dieu. S'opposer à la majorité, aux tout-puissants, aux donneurs de leçons, qu'il s'agisse de l'État, des médias ou des élites intellectuelles, est très tentant car cela paraît « juste » ; et faire justice, c'est réparer les torts. Des contes et des mythes comme ceux de Robin des bois, d'Aladdin ou de Zorro sont les archétypes de la bravoure, de la justice et de la protection des opprimés contre la majorité ou les puissants. Les récits qui relaient le discours de haine collent à ces sentiments et à ces idéaux : il faut protéger « nos » femmes des étrangers qui nous envahissent, défendre « nos » traditions contre la mondialisation culturelle ou venger les victimes innocentes d'une attaque de drone.

La soif d'amour et de justice peut être éteinte par des histoires d'amour et de justice qui n'utilisent pas la violence et le discours de haine. Ces histoires ne s'adressent peut-être pas au même public, mais elles restent cruciales pour qu'existent d'autres points de vue sur la vie et sur le monde.

1.4 | OBJECTIFS DU MANUEL

Ce manuel appuie les objectifs de la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe : offrir aux jeunes l'égalité des chances et des expériences leur permettant d'acquérir les connaissances, aptitudes et compétences nécessaires pour jouer pleinement leur rôle dans tous les aspects de la société ; cela passe par l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme. En ce sens, ce manuel vise à placer les jeunes, et ceux qui travaillent avec eux, aux commandes de la transformation sociale.

Il complète le manuel *Connexions*, ressource pour la lutte contre le discours de haine par l'éducation aux droits de l'homme, et vise à contribuer au but général du Mouvement contre le discours de haine : mobiliser des partenaires nationaux et européens pour prévenir et combattre le discours de haine et l'intolérance en ligne et hors ligne.

Dans ce contexte, le principal objectif de ce manuel est de renforcer les réactions au discours de haine en contrant, en neutralisant et en prévenant ce discours et en occupant l'espace médiatique en ligne par des récits positifs et des exemples de courage civique. Cet objectif général peut se décliner en plusieurs objectifs spécifiques :

- améliorer et intensifier les actions contre le discours de haine en utilisant les contre-récits et les récits alternatifs ;
- occuper l'espace en ligne à l'aide de récits alternatifs fondés sur les droits de l'homme ;
- stimuler l'analyse du rôle des récits à la fois dans la diffusion du discours de haine et dans le renforcement des initiatives de défense des droits de l'homme en ligne ;
- partager des bonnes pratiques concernant le recours aux contre-récits et aux récits alternatifs, l'adoption d'une approche d'éducation aux droits de l'homme et l'incitation des jeunes à participer, en particulier dans les contextes européens.

Ce manuel ne fournit pas de contre-récits ou récits alternatifs « tout prêts », pour des raisons évidentes : le discours de haine en ligne a de multiples visages et toute réponse doit tenir compte de plusieurs facteurs, dont le message, le contexte et, bien sûr, la langue. En fait, livrer des contre-récits tout prêts n'est ni faisable ni souhaitable : les militants des droits de l'homme et les acteurs de la campagne doivent être assez autonomes et sûrs d'eux pour élaborer leurs propres contre-récits, sans forcément reproduire ceux d'un autre – même si cet « autre » est le Conseil de l'Europe.